



Le prochain conseil municipal aura lieu :

**Le mercredi 12 mars 2025
A 20 h 15
Salle du Conseil**

MOTIF

Ordre du jour :

Budget Commune :

- Approbation du Compte Financier Unique 2024
- Affectation des résultats 2024
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2025
- Autorisation de Programme/Crédit de Paiement - révision du PLU
- Mise en place de la fongibilité des crédits
- Budget 2025
- Attribution d'une subvention au CCAS
- Vote des subventions aux associations pour 2025

Budget annexe Locaux Commerciaux :

- Approbation du Compte Financier Unique 2024
- Affectation des résultats 2024
- Mise en place de la fongibilité des crédits
- Budget 2025

Révision des tarifs communaux

Diminution de l'indemnité de fonction attribuée à un élu

Suppression de poste, création de poste et mise à jour du tableau des effectifs

Protection Sociale Complémentaire - risque Santé

Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du Département de la Charente-Maritime (Fontaine Charles)

Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR (Fontaine Charles)

Signature d'une convention de fourrière avec la SPA de Saintes

Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'entretien des haies et bois longeant les voies publiques (taille au Lamier)

Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt ACTEE + CHÊNE

Dénomination chemin rural

Instauration du permis de démolir

Affaires et informations diverses